

## Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2024

**Smart Good Things Holding (ISIN : FR001400CDB7 / Mnémo : MLSGT), pionnier de l'économie bienveillante et solidaire coté sur Euronext Access+, publie ses comptes individuels semestriels pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024, et annonce la mise à disposition de son rapport financier semestriel 2024.**

Smart Good Things Holding assure la direction et la coordination des activités opérationnelles de l'ensemble de ses filiales, en leur fournissant diverses prestations d'assistance, en particulier en matière juridique, financière et fiscale. La Société est également amenée à signer pour le compte de ses filiales différents contrats cadres.

### Faits marquants du 1<sup>er</sup> semestre

- **Fin des partenariats avec Distribution Casino France (« DCF »)**

Le 22 avril 2024, Smart Good Things Holding a signé un accord transactionnel avec la société Distribution Casino France (DCF) mettant fin aux partenariats antérieurement conclus en décembre 2022 et mars 2023. Le dénouement de ces partenariats s'est accompagné de la résiliation de l'ensemble des contrats commerciaux et de la cession du stock de produits pour un montant forfaitaire de 2 M€ (hors taxes).

Cet accord s'est également accompagné de la sortie du capital de DCF qui détenait 14,71% du capital social de Smart Good Things Holding, à l'issue d'une réduction de capital approuvée par l'assemblée générale mixte du 26 juillet 2024 et réalisée le 8 août 2024.

- **Cession de Salva au groupe mutualiste Garance**

Le 17 mai 2024, la totalité des 67,1% du capital et des droits de vote détenus par Smart Good Things Holding dans Salva a été cédée au groupe mutualiste Garance, spécialiste de l'épargne et de la retraite, pour un prix de 33 566 milliers d'euros, augmenté d'un complément de prix sur 10 ans.

Smart Good Things Holding continue d'accompagner le déploiement de Salva by Garance à travers un contrat de prestation de services.

- **Remboursement des OCA et OBSA 2023**

En juin 2024, les actionnaires souscripteurs d'obligations convertibles en actions et les obligations à bons de souscription d'actions ont été intégralement remboursés. La valeur en principal de ces titres s'élevait à 11 000 milliers d'euros.

## Résultats du premier semestre

Compte de résultat résumé du 1<sup>er</sup> semestre 2024 (comptes individuels) :

| <i>En Keuros</i>               | <b>30/06/2024</b> | <b>30/06/2023</b> |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Produits d'exploitation        | 19 854            | 21 374            |
| <i>dont chiffre d'affaires</i> | <b>3 652</b>      | <b>16 460</b>     |
| Charges d'exploitation         | 22 945            | 18 917            |
| <b>Résultat d'exploitation</b> | <b>(3 091)</b>    | <b>(2 457)</b>    |
| Résultat financier             | (1 362)           | 207               |
| Résultat courant avant impôts  | (2 250)           | (2 250)           |
| Résultat exceptionnel          | 33 920            | -                 |
| Impôts sur les sociétés        | (3 651)           | -                 |
| <b>Résultat net</b>            | <b>25 816</b>     | <b>(2 250)</b>    |

Les produits d'exploitation se sont élevés à 19 854 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre 21 374 milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023. Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à (22 945) milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2024 contre un montant de (18 917) milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

Il convient de noter que les deux périodes présentées (premiers semestres 2023 et 2024) ne sont pas directement comparables, notamment en raison des flux d'activité mandant liés à l'activité parapharmacie. Au 1<sup>er</sup> semestre 2024, les charges et les produits d'exploitation ont ainsi été impactés par des flux résiduels (cf. ci-avant § Faits marquants du semestre) liés à cette activité. Les flux (charges et produits) se sont élevés à 18 687 milliers d'euros et n'ont pas eu d'impact significatif sur le résultat d'exploitation du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Le résultat d'exploitation du 1<sup>er</sup> semestre 2024 ressort à une perte de (3 091) milliers d'euros contre une perte de (2 457) milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023 mais intègre des charges non récurrentes à hauteur de (2 800) milliers d'euros liées à la cession des titres Salva.

Après prise en compte d'un résultat financier de (1 362) milliers d'euros, d'un profit exceptionnel de 33 920 milliers d'euros lié notamment à la cession des titres Salva, et d'un impôt sur les sociétés de (3 651) milliers d'euros, le résultat net du 1<sup>er</sup> semestre 2024 est un bénéfice net de 25 816 milliers d'euros contre une perte nette de (2 250) milliers d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2023.

La situation financière de la Société au 30 juin 2024 est saine avec des capitaux propres s'élevant à 15 809 milliers d'euros. La trésorerie disponible s'élève à 8 981 milliers d'euros et l'endettement financier, constitué uniquement d'emprunts obligataires convertibles, ne représente plus que 250 milliers d'euros.



Pour rappel, tous les actifs liés au partenariat stratégique avec DCF ont été dépréciés. Le montant des dépréciations constatées au 30 juin 2024 s'élève à 41 196 milliers d'euros contre un montant de 56 197 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

### Événements post-clôture du 1<sup>er</sup> semestre

- **Réduction du capital**

A la suite de l'assemblée générale mixte du 26 juillet 2024, le capital social de Smart Good Things Holding a été réduit de 185 172 euros par annulation des 3.703.440 actions détenues par DCF. Il est désormais de 1 073 232 euros, réparti en 21 464 640 actions d'une valeur nominale de 0,05 €.

- **Liquidation des sociétés Maxi Délice, Smart Good Bevtech et Smart Good Production**

Par jugement en date du 21 février 2024, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire, avec une période d'observation de 6 mois, à l'égard de la société Smart Good Bevtech. Cette procédure a été convertie en liquidation judiciaire le 22 août 2024.

La société Maxidélice a été mise en liquidation judiciaire le 23 mai 2023. Le Tribunal de Commerce de Saint-Étienne a prononcé le 29 mai 2024 la clôture des opérations de liquidation judiciaire de la société Smart Good Production pour insuffisance d'actifs.

- **Lancement du projet « Le CampUS» à Issy Les Moulineaux**

Le 14 octobre 2024, Smart Good Things Holding a annoncé la création prochaine d'un centre de formation au Management et au Leadership basé sur les valeurs du sport dans la Cité des Sports d'Issy-les-Moulineaux. Ce centre, baptisé le *CampUS Tony Parker*, a vocation à s'adresser dans un premier temps aux cadres et dirigeants des entreprises locales du secteur privé, puis dès septembre 2025, aux étudiants post-Bac.

### Nouveaux axes stratégiques de développement

Smart Good Things Holding prépare actuellement le déploiement de nouvelles activités dans l'univers de l'économie bienveillante et solidaire. Ces nouveaux axes stratégiques, qui viendront s'ajouter à l'accompagnement de Salva by Garance et au lancement du CampUS, feront l'objet d'une annonce plus détaillée dans les prochains mois.

### Mise à disposition du rapport financier annuel de Smart Good Things Holding

Le conseil d'administration de Smart Good Things Holding a arrêté les comptes semestriels de la société lors de sa réunion du 29 octobre 2024.

Le Rapport Financier Semestriel 2024 de Smart Good Things Holding peut être consulté sur le site internet de la Société : <https://smartgoodthings.com/espace-actionnaires.html>.



### **A propos de Smart Good Things Holding**

Smart Good Things Holding, c'est avant tout une volonté : changer le monde en mettant la consommation au cœur de la protection. Cotée sur Euronext Access+ à Paris et fondée par Serge Bueno, Smart Good Things Holding est un pionnier de l'économie bienveillante et solidaire.

Plus d'informations : [www.smartgoodthings.com](http://www.smartgoodthings.com)



### **Contacts**

Relations Presse Smart Good Things: [presse@smartgoodthings.com](mailto:presse@smartgoodthings.com)

Relations Presse financière : Michael SCHOLZE - 01 56 88 11 14 - [michael.scholze@seitosei-actifin.com](mailto:michael.scholze@seitosei-actifin.com)

Relations Investisseurs : Jean-Yves BARBARA - 01 56 88 11 13 - [jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com](mailto:jean-yves.barbara@seitosei-actifin.com)